

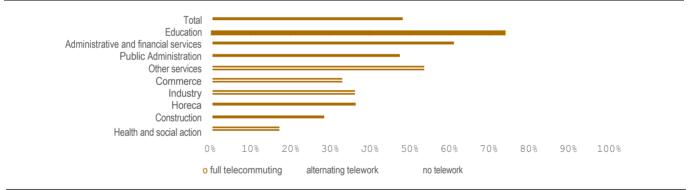
STATNEWS

N- 15

19/05/20

STATEC is releasing the first results of an ad hoc survey on the socioeconomic conditions of containment due to the covid-19 health crisis. Further analysis will be published in the coming weeks.

69% of working residents teleworked, compared to 20% in 2019. ù8% of workers (employees and self-employed) were fully telecommuting and 21% were telecommuting on a rotating basis, while only 31% continued to work entirely on their employer's premises. Full telecommuting was particularly high in education (7%), administrative and financial services (61%) and public administration (7%). Among the self-employed or freelancers, the rate was 66%.



Source: STATEC

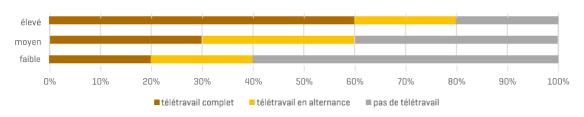
Note: in relation to people in activity during the containment period

The center of the country has relatively more people teleworking than other regions. Thus, the City of Luxembourg, whose activity is more service-oriented, has 60% of people teleworking completely, compared to 52% in the East of the country, \dot{u} 2% in the South and only 31% in the North. Foreign residents used it more often (55%) than Luxembourg residents (\dot{u} 0%).

The type of home does not seem to affect teleworking conditions. There is no significant difference between those who live in a house and those who live in an apartment. However, it can be seen that those who have childcare at home telework more fully (52%) than those who do not (fl5%j.

Telecommuting was also particularly prevalent among older people (55+), probably with vulnerability increasing with age. Telecommuting is also strongly dependent on the type of occupation. For example, jobs requiring a higher level of education are more amenable to telecommuting tasks, while manual jobs are more likely to be held by those with lower levels of education.

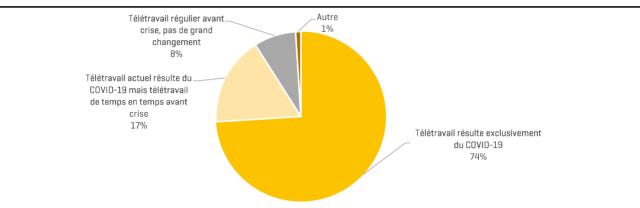
GRAPHIQUE 2: LA POSSIBILITE DE FAIRE DU TELETRAVAIL AUGMENTE AVEC LE NIVEAU D'EDUCATION



Source : STATEC

Pour trois personnes sur quatre actuellement en télétravail, cette situation résulte exclusivement de la crise due au COVID-19. Une personne sur quatre a déjà eu des expériences de télétravail avant la crise, dont 8% estiment que leur situation n'a pas changé beaucoup, étant donné qu'elles ont déjà eu recours au télétravail de manière régulière. La question de la pérennité du télétravail se pose : effet de circonstance exceptionnel ou nouveau mode de travail ?

GRAPHIQUE 3 : POUR LA PLUPART, LE TELETRAVAIL EST UNE NOUVELLE EXPERIENCE QUI RESULTE EXCLUSIVEMENT DU COVID-19



Source : STATEC

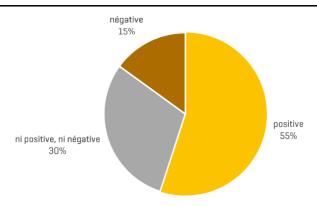
Pour la plupart des personnes ayant déjà travaillé en télétravail avant la crise, le nombre d'heures de travail à domicile a augmenté (pour 43% d'entre eux), ou est resté inchangé (36%).

L'EXPERIENCE ACTUELLE DU TELETRAVAIL EST JUGEE DE MANIERE POSITIVE (55%) OU NEUTRE (30%).

Pour 15% seulement, l'expérience est négative. Les causes des avantages et des inconvénients du télétravail devront être investiguées davantage, car influencées par des multiples facteurs comme les compétences bureautiques, la qualité des logiciels, les performances de l'équipement informatique et de la connectique dans le domicile.

Le sentiment positif est le plus répandu dans l'administration publique et les services administratifs et financiers [60%], alors que le sentiment négatif est le plus fort dans l'enseignement [29%]. Les hommes y sont plus favorables [57%] que les femmes [53%], de même que les personnes vivant dans une maison [58%, contre 51% pour celles qui vivent dans un appartement].

GRAPHIQUE 4: L'EXPERIENCE DU TELETRAVAIL JUGEE MAJORITAIREMENT POSITIVE



Source: STATEC

ZONE D'OMBRE: EMERGENCE D'UNE CRISE SOCIALE?

Un quart des personnes en emploi affirment que leur sentiment de sécurité face à la stabilité de leur emploi s'est détérioré suite au confinement. Cet effet de la crise se fait le plus ressentir dans les secteurs de l'horeca (44%), de l'industrie (39%) et du commerce (31%). Les revenus ont diminué pour 16% de la population. Pour une partie, la santé physique s'est dégradée (17%), et un tiers des personnes affirment que leur santé morale a été entamée.

Le STATEC va approfondir les résultats dans plusieurs publications au cours des prochaines semaines. Note méthodologique : l'enquête ad hoc a été réalisée entre le 29.04 et le 08.05 auprès de 2 000 personnes résidentes qui ont participé grâce au panel de TNS-ILRES ou ont été contactées par téléphone.

Bureau de presse Christian Welter | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

Paul Reiff | <u>paul.reiff@statec.etat.lu</u> Jérôme Hury | jerome.hury@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

STATEC